

Dossier de Presse

Visite de chantier du Pont de Crozant Communes de Saint-Plantaire (36) et Crozant (23)

Département de l'Indre

Direction de la Communication - Hôtel du Département

Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 Châteauroux cedex

Contact presse : Muriel Bonnefond - Tél : 02 54 08 38 53 - Fax : 02 54 08 39 05 - Email : mbonnefond@indre.fr

En Préambule

Le pont franchissant la Creuse sur les communes de SAINT-PLANTAIRE (36) et de CROZANT (23) est situé pour moitié sur les territoires des départements de l'Indre (R.D. n° 30) et de la Creuse (R.D. n°72). La limite départementale est fixée au milieu de cet ouvrage.

Caractéristiques de l'ouvrage existant :

- Ouverture = 45,50 m
- Largeur de chaussée = 4,00 m
- Largeur de trottoirs = 0,75 m

Par convention établie en 1994 entre les deux Départements, la gestion, la surveillance et l'entretien courant de cet ouvrage d'art mitoyen est assurée par Département de la Creuse.

Dans ce cadre, il a fait procéder par le CEREMA à la réalisation d'une Inspection Détaillée Exceptionnelle de l'ouvrage, le 16 décembre 2015. Lors de cette inspection, il est apparu que cet ouvrage d'art (poutres précontraintes par post tension - procédé FREYSSINET) présentait de nombreux désordres qui remettent en cause la capacité portante de son tablier et donc sa pérennité.

Pour remédier à ces désordres, il est préconisé la démolition et le remplacement du tablier de l'ouvrage qui datait de 1952. Des travaux de réparation devaient donc être engagés.



Nature des travaux dans le détail

Le projet consiste donc à remplacer le tablier du pont par un tablier d'ouvrage à ossature mixte de type bi-poutres (poutres métalliques surmontées d'une dalle/hourdis en béton armé).

Les caractéristiques géométriques de l'ouvrage projeté restent similaires sur l'ouverture de l'ouvrage de 45,50 m. Seule la largeur de chaussée est portée à 4,50 m (voie de circulation à 4,00 + 2 x 0,25 m de caniveaux) ainsi que celle des trottoirs qui est portée à 1,41 m.

La durée des travaux est fixée à huit mois à compter du 19/10/2020.

Planning des différentes étapes

Travaux déjà réalisés depuis le 19/10/2020 (date de démarrage des travaux) :

- La mise en place d'un étaielement provisoire en rivière, puisque les études d'exécution n'ont pas permis de conclure à une solution de renouvellement du tablier techniquement viable et sécuritaire, sans avoir recours à des appuis temporaires en rivière,
- La démolition du tablier existant qui reposera sur le platelage de l'étaielement mis en place, par découpage, démantèlement avec évacuation des gravats.

Travaux en cours :

- La reconstruction des sommiers (appuis de l'ouvrage dans les culées existantes conservées).

Travaux à venir :

- L'aménage par ripage et assemblage des poutres métalliques sur le platelage de l'étaielement, puis la mise en place définitive de la charpente sur les appuis reconstruits,
- La construction du tablier en dalle/hourdis béton armé,
- La réalisation des superstructures et des garde-corps,
- La réalisation d'une étanchéité,
- La reconstruction de la chaussée et raccordement à l'existant,
- Le démontage de l'étaielement provisoire en rivière.

Prise en compte de l'environnement et du site classé

L'ouvrage étant situé dans un site très touristique (vallée des peintres, site classé paysage dit « Gorges de la Creuse et de La Sedelle »), il a été retenu pour sa reconstruction de procéder aux travaux hors période touristique.

Toutes les précautions seront prises pour la protection de l'environnement de la rivière « la Creuse » (zone Natura 2000) contre tous risques de pollution pendant toute la durée du chantier. Notamment, le platelage de l'étaielement provisoire assurera la protection au droit des travaux, de manière à éviter toute chute de matériaux et rejet dans les eaux vives du cours d'eau.

Les matériaux démolis sont valorisés.

Un nid a été relevé lors des études et le projet prévoit la remise en place de nichoir pour la chouette effraie.

Le projet prend également en compte l'intégration dans l'environnement (perspective paysage) quasi similaire à l'ouvrage existant.

Coût global du projet

3 072 000 € TTC financés à part égale entre les Départements de la Creuse et de l'Indre dont le coût des travaux s'élève à **2 800 000 € TTC**.

Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage a été établie en 2017 entre les deux collectivités pour fixer les modalités techniques, financières et administratives de cette opération conjointe.

Le Département de l'Indre assure la maîtrise d'ouvrage et ses services de la Direction des routes, la maîtrise d'œuvre en étroite collaboration avec la Direction des routes du Département de la Creuse.

Entreprises associées aux travaux

Le groupement EUROVIA Béton (Tours), ACCMA (Autun), EUROVIA Centre Loire (Le Poinçonnet)

Sous traitants principaux : ETPO (Saint-Herblain) pour l'étalement, TSD (Tours) pour la démolition du tablier, Baudin Chateauneuf (Châteauneuf sur Loire) pour l'assemblage de la charpente sur chantier.

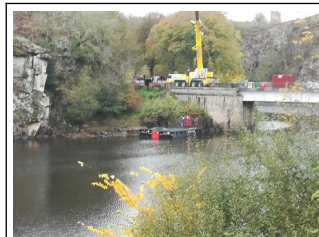
La Mission de Coordination de sécurité et de protection de la santé est assuré par l'APAVE (Châteauroux)

Le bureau d'études assistant pour la maîtrise d'œuvre est le cabinet Arcade Ingénierie (Aixe sur vienne)

A noter que ces travaux sont réalisés dans le respect des mesures de prévention sanitaires liées à la COVID19.

PHOTOGRAPHIES DU CHANTIER

CONSTRUCTION DE L'ETAIEMENT



27-10-2020
Montage de barge flottante



03-11-2020
Assemblage d'une palée d'étaie
avant mise en place sur barge



24-11-2020
Mise en place de la palée avec la barge
sous l'ouvrage avant battage des pieux
servant d'appuis en rivière



15-12-2020
Étaie et platelage en place sous
l'ouvrage

DEMOLITION DU TABLIER EN BETON PRECONTRAIT DE L'OUVRAGE EXISTANT



17-12-2020
Mise en place des calages tout les 1,50 m
des 4 poutres béton du tablier sur le
platelage de l'étaie



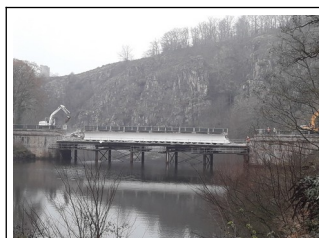
05-01-2021
Découpe du tablier au câble pour libérer la
précontrainte de l'ouvrage



05-01-2021
Découpe au câble des poutres béton



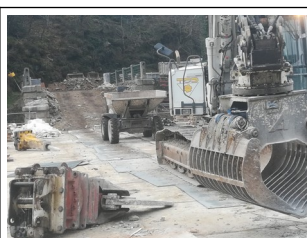
06-01-2021
Démolition de l'about de tablier côté
Saint-Plantaire



12-01-2021
Démolition du tablier avec pelle équipée
de mâchoire de démolition depuis la culée
côté Crozant



14-01-2021
Poursuite de la démolition du tablier avec
pelle en action sur le platelage de
l'étaie

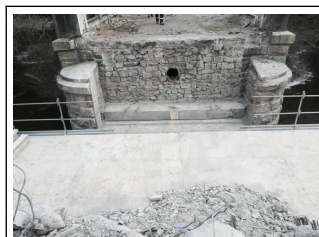


20-01-2021
Atelier de démolition
(pelle à chenilles, sambron, brise roche,
mâchoire de démolition)



20-01-2021
Fin de la démolition du tablier

PREPARATION DES TRAVAUX A REALISER SUR LA CULLEE COTE SAINT-PLANTAIRE



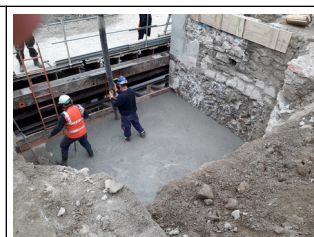
11-01-2021
Dégagement de la culée côté Saint-
Plantaire



14-01-2021
Terrassement entre maçonneries
conservées de la culée côté
Saint-Plantaire



14-01-2021
Décaissement de la culée pour réalisation
des nouveaux appuis de l'ouvrage en
béton armé

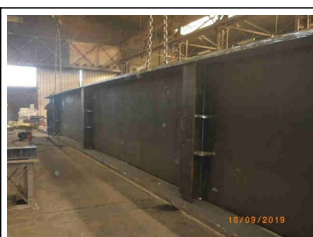


20-01-2021
Réalisation du béton de propreté de la
culée à reconstruire côté Saint-Plantaire

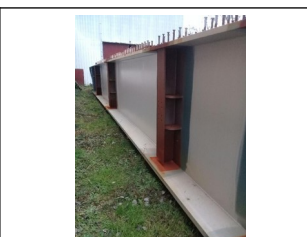
CONSTRUCTION DES POUTRES METALLIQUES DU NOUVEL OUVRAGE EN USINE



Approvisionnement en usine des aciers
laminés pour la construction des poutres
métalliques



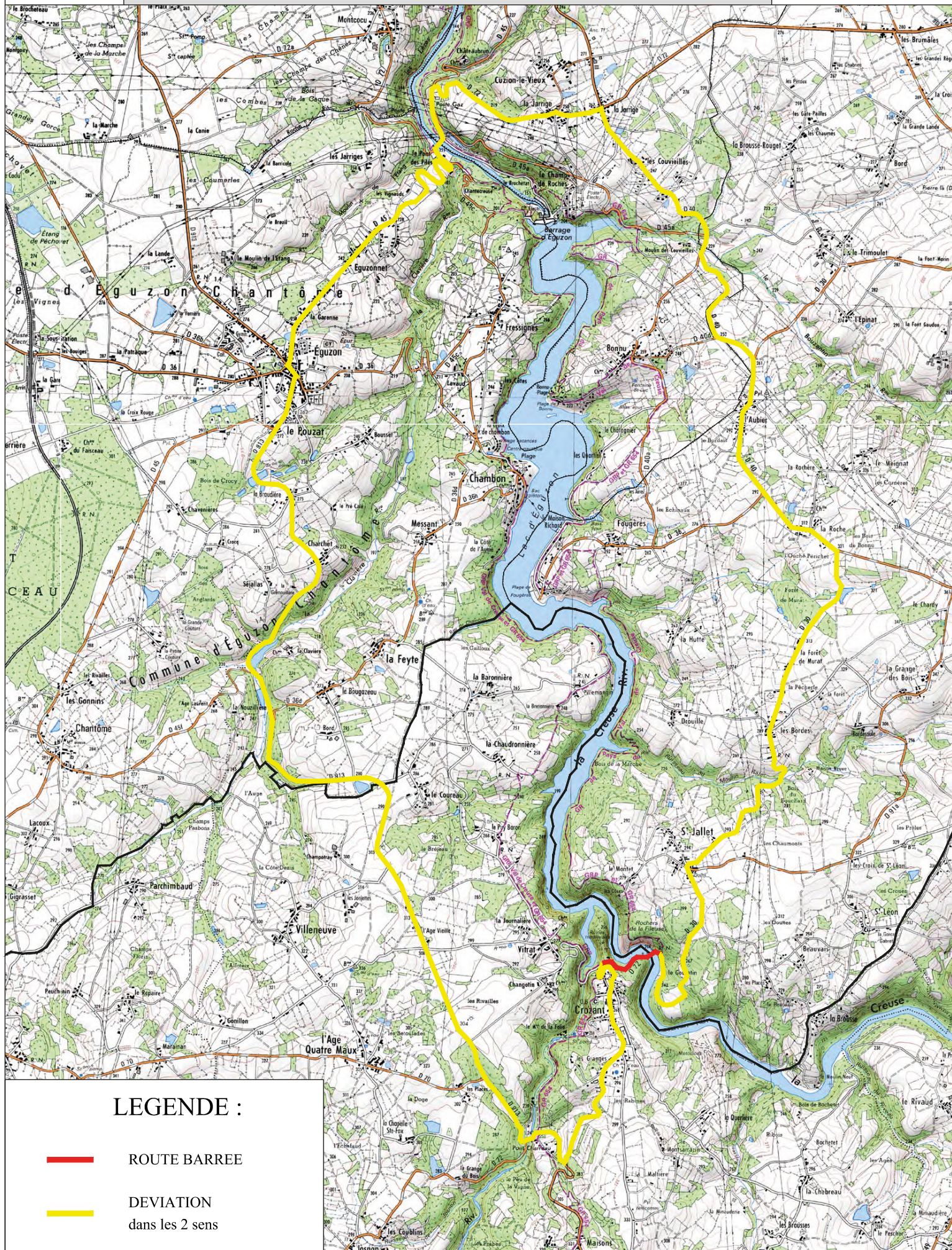
Construction d'élément de poutre
(hauteur de poutre = 1,87 m)



Élément de poutre fabriqué et stocké
(le traitement anticorrosion sera finalisé
après assemblage complet de la
charpente sur le chantier)



6 éléments composeront les 2 poutres de
la charpente de l'ouvrage
(poids environ 15 T / élément)



LEGENDE :

- ROUTE BARREE

- DEVIATION
dans les 2 sens